

ACCEPTÉ

Séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue en présentiel à l'école internationale du Phare, **le mardi 24 août 2021 de 17 h 30 à 21 h.**

Présences : Mmes Katerine Roy, présidente, MM. Philippe Grenier, Étienne Paradis et Jean-François Paradis, membres parents; Mmes Anny Bélanger, Claudia Cyr, Claudie Potvin, Annie Léveillé, membres du personnel; Mmes Marie-Victoria Dorimain, Violaine Franchomme-Fossé, MM. Christian Bibeau et M. Frank Meunier, membres de la communauté; Mme Viviane Guimond, représentante du personnel d'encadrement sans droit de vote; M. Christian Provencher, directeur général, M. Carl Mercier, directeur général adjoint à l'administration et Mme Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, MM. Donald Landry, secrétaire général et Alexis Dubois-Campagna, coordonnateur aux services du secrétariat général et des communications.

Mme Valérie Gagnon, vice-présidente, a prévenu de son absence.

M. Olivier Roberge a prévenu de son absence.

Quorum de la séance

Le quorum est constaté à 17 h 30.

1.0 Mot de bienvenue, intentions de la rencontre et rappel des règles de fonctionnement du CA et les déclarations de conflit d'intérêts

Mme Katerine Roy, présidente, présente les intentions de la rencontre et fait un rappel des règles de fonctionnement du CA.

M. Christian Bibeau déclare un conflit d'intérêts.

2.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mardi 29 juin 2021

CA 2021-035

Attendu que le procès-verbal a été remis aux membres du Conseil d'administration au moins six heures avant le début de la présente séance.

Sur la proposition de M. Jean-François Paradis, le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 29 juin 2021 est unanimement approuvé et le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

CA 2021-036

Sur la proposition de Mme Viviane Guimond, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mardi 24 août 2021.

4.0 Instituer et désigner les membres du Comité d'évaluation du DG

CA 2021-037

Attendu que le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* prévoit que le personnel hors cadre doit être évalué annuellement (112.1);

Attendu que l'article 17.5 de la *Politique sur les règles de gouvernance du Conseil des commissaires* prévoit la formation du Comité d'évaluation du directeur général composé de 5 membres du Conseil d'administration, dont la présidence;

Attendu que le mandat de ce Comité est :

- d'établir des critères objectifs et raisonnables d'évaluation du rendement du directeur général;
- de s'entendre avec le directeur général sur ces critères en début d'année;
- d'établir avec le directeur général les objectifs organisationnels à atteindre durant l'année;
- d'apprécier, à la fin de l'année, le rendement du directeur général sur l'atteinte des objectifs définis;
- de faire rapport au Conseil d'administration de l'appréciation du rendement du directeur général.

Sur la proposition de Mme Violaine Franchomme-Fossé, il est unanimement résolu :

- de nommer 5 personnes, dont la présidence du Conseil d'administration, pour former le Comité d'évaluation du directeur général pour l'année 2021-2022 :
 - Katherine Roy, présidente;
 - Étienne Paradis;
 - Philippe Grenier;
 - Valérie Gagnon;
 - Frank Meunier.

5.0 Dénonciation annuelle des intérêts des membres du CA

M. Donald Landry, secrétaire général, donne les explications.

6.0 Demande(s) de révision de décision

Mme Violaine Franchomme-Fossé présidente du Comité de révision de décision mentionne qu'il n'y a pas de demande de révision de décision puisque le processus et l'équipe responsables des plaintes a réussi à proposer des solutions ou des compromis satisfaisants aux différents dossiers soumis.

Souper

Pause pour le souper.

7.0 Modification du calendrier du CA pour l'année 2021-2022

CA 2021-038

L'article 164 al. 2 de la LIP prévoit que le conseil d'administration du centre de services scolaire doit tenir au moins quatre séances ordinaires par année scolaire.

Attendu que pour l'année 2021-2022, le calendrier des séances du CA a été adopté avec les dates suivantes :

- 24 août 2021;
- 7 décembre 2021;
- 26 avril 2022;
- 28 juin 2022.

Attendu que deux séances doivent être ajoutées à ce calendrier 2021-2022 :

- 12 octobre 2021;
- 8 février 2022.

Sur la proposition de Mme Claudie Potvin, il est unanimement résolu de modifier le calendrier des séances du CA pour l'année 2021-2022 afin d'y ajouter deux séances.

8.0 Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 aux fins de consultation

CA 2021-039

L'article 211 de la LIP prévoit que chaque année, le centre de services scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Ce plan indique pour chaque école et centre, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition par le Centre de services scolaire, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan;

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) doit procéder aux diverses consultations prescrites dans la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);

Le CSSRS détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et centres et leur délivre un acte d'établissement indiquant le nom de l'école ou du centre, son adresse, les locaux ou immeubles mis à sa disposition et l'ordre d'enseignement dispensé;

Attendu que l'évolution de la clientèle du CSSRS nécessite des modifications au plan triennal de répartition et de destination des immeubles afin d'être en mesure d'offrir les services éducatifs aux élèves dans des locaux qui correspondent à leurs besoins;

Il y a lieu d'adopter le projet de plan triennal 2021-2024 afin d'amorcer la consultation et de faire état de la modification aux actes d'établissement qui découleront de l'adoption de ce plan;

D'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024;

De présenter ce plan et ces actes d'établissement à une séance ultérieure pour adoption finale.

Sur la proposition de M. Frank Meunier, il est unanimement résolu :

D'autoriser le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024.

9.0 Présentation du calendrier des travaux du CA pour l'année scolaire 2021-2022

M. Christian Provencher, directeur général, présente le calendrier des travaux du CA pour l'année scolaire 2021-2022.

10.0 Informations de l'équipe de direction générale

- A) M. Carl Mercier, directeur général adjoint à l'administration, présente le plan immobilier.
- B) Mme Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, présente le volet éducatif.
- C) M. Christian Provencher, directeur général, présente le dossier de redditions au CA.

11.0 Parole du public et suivi

Alexandre Séguin Dézy présente son projet concernant la sauvegarde du Boisé d'Ascot.

12.0 Parole des membres du CA

Les membres du CA sont invités à prendre la parole quelques minutes.

13.0 Levée de l'assemblée

À 20 h 15, sur la proposition de M. Philippe Grenier, il est unanimement résolu de lever la séance.

14.0 Évaluation de la rencontre par les membres du CA

À la suite de la levée de l'assemblée, les membres du CA font l'évaluation de la rencontre en privé.

**Katerine Roy,
Présidente**

**Donald Landry,
Secrétaire général**